



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL 2012

Les Mauriciens et Mauriciennes de 65 ans et plus qui ont choisi le colis offert par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Maurice de Beynost, peuvent venir le retirer en Mairie (salle de réunion du rez-de-chaussée) :

Le mardi 18 ou le mercredi 19 décembre, de 9h30 à 11h30 ou de 14h à 16h30.

Les élus et bénévoles porteront certains colis à domicile avant Noël (Personnes qui en ont fait la demande lors de l'inscription ou toute personne ne pouvant pas sortir de chez elle les 18 et 19 décembre 2012).

Rappel : les Mauriciens non inscrits peuvent encore se faire connaître pour participer au repas prévu le 19 janvier 2013 à la salle des fêtes. Les repas payants (conjoint de moins de 65 ans, accompagnateur ou élus) seront à régler à la mairie avant le 9 janvier 2013 (montant encore inconnu à ce jour).

SOYEZ VIGILANTS

Des « éboueurs » se présentent actuellement chez certains particuliers pour vendre des calendriers et autres objets. Ni la CCMP, ni VEOLIA, l'entreprise chargée par la CCMP de la collecte des déchets ménagers et du tri sélectif sur le territoire, ne procèdent à un quelconque démarchage. Soyez vigilants !

La distribution des sacs jaunes sera étalée sur les périodes suivantes : les communes de Neyron, Tramoyes et Thil au mois de décembre tandis que la distribution sur Beynost, Miribel et Saint-Maurice interviendra en janvier.

LES RESTOS DU COEUR

20 Passage du Lavoir - MIRIBEL - Tél. 04 78 55 12 20

La campagne 2012 - 2013 a débuté le 26 novembre et se terminera fin mars 2013.

Les inscriptions des bénéficiaires ont commencé le 13 novembre. Désormais, les inscriptions auront lieu uniquement les mardis de 9 h 30 à 11 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 30.

Nous rappelons qu'il est indispensable de se munir des justificatifs de ressources et de domicile. La distribution des repas a lieu les mardis et vendredis de 9 h 15 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00.

LISTE ÉLECTORALE - RAPPEL

♦ Nouveaux arrivants : passez vous inscrire en mairie avant le 31 décembre 2012 munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

♦ Habitants ayant changé d'adresse sur la commune : pensez à régulariser afin d'éviter tout risque de radiation.

AGENDA

Ven 7 et sam 8 : Téléthon à Saint-Maurice

Sam 8 : Fête des Lumières organisée par des commerçants et la Municipalité, 19 h RD 1084

Mar 11 : Repas de fin d'année du Club Amitié-Loisirs, à l'hôtel Lyon Est – Réunion publique cf encadré p. 3

Dim 16 : Passage du Père Noël de 8 h à 12 h

Mar 18 : Goûter de Noël au Club Amitié-Loisirs

Ven 21 : AG du club Amitié-Loisirs

Lun 31 : Réveillon organisé par CLARA, salle des fêtes

L'ADSEA recherche des bénévoles pour « l'aide aux devoirs » au Centre Jacques Brel. S'adresser en mairie

ÉTAT CIVIL

Naissances

Sarah AMMER, le 1^{er} novembre
Jena VIEIRA BAPTISTA, le 10 novembre
Cassie CARRAT, le 16 nov.
Lyem BAKHALEK, le 17 novembre
Yliès MECHERI HEDHLI, le 17 novembre
Noé VIRGINA SALAS, le 19 novembre

Décès

Enzo MARINELLI, le 24 octobre
Marcelle GAUDET
ép. CORSIN, le 21 novembre

PERMANENCES DES ÉLUS Sur rendez-vous

* 8 déc : Pierre GOUBET *Maire*
* 15 déc : Pierre COMMARMOT *Adjoint à l'urbanisme*
* 22 déc : Robert ROCHE *Adjoint aux sport et associations*
* 29 déc : Robert RESTA *Adjoint aux affaires scolaires*

ÉDITO

Les Mauriciens sont solidaires et généreux à l'instar du peuple français. Comme chaque année, le début de l'hiver nous sensibilise aux difficultés que vivent les familles touchées par la maladie ou le chômage. Depuis quelques jours, les Restos du Cœur de Miribel ont ouvert et sont assaillis de nouvelles inscriptions. Les collectes organisées dans les magasins du secteur montrent que nous sommes mobilisés aux cotés de ces bénévoles au grand cœur. Dans quelques jours, le Téléthon à Saint-Maurice, organisé par les associations mauriciennes et la municipalité, nous donnera, cette année encore, l'occasion de nous associer à ce grand moment de solidarité envers les malades de myopathie. Je ne doute pas que vous serez à la hauteur de notre réputation et que cette édition 2012 sera un grand succès. Quelle meilleure manière de préparer les fêtes que je vous souhaite très heureuses.
Pierre GOUBET

BON ANNIVERSAIRE MICHEL LAMBRINIDIS

100 ans ! Michel Lambrinidis est né le 14 Novembre 1912 à Léros en Grèce. Troisième enfant d'une fratrie de cinq, il est arrivé en France en 1929, venu rejoindre une partie de la famille déjà installée quelques années auparavant en Rhône Alpes. Après le décès du père de famille, c'est l'oncle Constantin qui recueille la famille.

Autodidacte, il est passionné de mécanique et se spécialise dans les mécanismes complexes des machines textiles. Il travaille à Villeurbanne jusqu'en 1936 avant d'être embauché à la Société Lyonnaise de Textiles (actuellement Toray). Installé dans les cités, ajusteur mécanicien, il gravit tous les échelons apprécié pour sa précision, sa haute technicité. Sous l'égide de Maurice Cusin, il devient responsable du parc machines.

Depuis 73 ans il est marié à Marie, père de trois enfants Jacques, Emmanuel et Irène qui lui ont donné sept petits enfants et deux arrière-petits fils.

Au cours de ses 83 ans en France, dont plus de 70 à Saint-Maurice, il a été membre de la Clique municipale « La Mauricienne » et du club de foot OSM. Depuis sa retraite en 1975, à l'âge de 63 ans, il est connu pour son amour de la nature et surtout son jardin biologique : cet été encore, il a fourni à ses proches tomates, courgettes, haricots, salade et fleurs. Il continue à vivre dans sa maison des cités avec son épouse, cuisinière émérite, qui mijote, à 92 ans, des plats délicieux... sans doute l'un des secrets d'une longévité exceptionnelle de qualité. « L'autre secret, précise-t-il, c'est ma famille qui m'entoure de beaucoup d'amour ».

Nous nous faisons ici l'Écho de tous les Mauriciens pour souhaiter un bon anniversaire à notre centenaire et tous nos vœux de bonheur et de santé à Michel et Marie Lambrinidis.



R.S.A. : DÉCLAREZ VOS RESSOURCES SUR LE SITE INTERNET DE LA CAF

Pour calculer votre Revenu de solidarité active (RSA), nous avons besoin de connaître vos revenus du dernier trimestre. C'est pourquoi, vous devez faire au plus vite votre déclaration de ressources sur le site caf.fr dans l'espace "Mon Compte", - "Déclarer mes ressources trimestrielles Rsa".

Pour cela, vous avez besoin de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel. C'est sûr, rapide et facile. Vous n'avez aucun document à envoyer.

Remarque : des postes d'accès internet sont en libre service dans nos accueils.

Ont participé à ce journal :

- Gérard Bargel
- Catherine Briday
- Joëlle Chanal
- Jeannine Decoeur
- Alexandre Ghuysen
- Marion Ligot
- Marc Micoud
- Véronique Millet
- Caroline Monin
- Frédéric Puaud
- Yves Roux
- Robert Turgis

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
Directeur de publication: Pierre GOUBET
Rédaction, fabrication et distribution: Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
mardi, : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tel. 04 78 55 14 08
e-mail : echos@saint-maurice-de-beynost.fr
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE : (Z. I. de la Tuilière à Miribel)
Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Le samedi :

SOMMAIRE

Et pendant ce temps à la mairie

- Compte-rendu du conseil municipal
- Modernisation par la SNCF
- Assainissement
- Révision du PLU

Ça bouge à Saint-Maurice

- Café théâtre
- Wikipédia
- 11 novembre
- Lutte contre le cancer
- Bébés bus
- Cross des papillotes
- Téléthon

Du côté des associations

- Entre terre et ciel
- Bibliothèque
- Boxe française
- Sou des écoles
- Théâtre
- Amitié Loisirs
- Saint-Maurice Tennis
- CT Dombes

Vie pratique

- Colis de Noël
- Soyez vigilants
- Restos du cœur
- Liste électorale
- R.S.A.
- ADSEA : « aide aux devoirs »

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2012

Prochain conseil municipal :
Jeudi 6 décembre
20h30, en mairie

Syndicats

- **Rapport sur le prix et la qualité du service 2011-SIENEL**. Les faits marquants de l'année 2011 sont la mise en place progressive de la télé-relève et l'utilisation d'équipements spécifiques pour la recherche de fuites. L'eau distribuée reste de bonne qualité de façon naturelle, sans traitement complexe. Un forage profond à titre de prospective sera réalisé prochainement afin d'anticiper un redéploiement de l'approvisionnement. Les pertes en réseau sont en augmentation et s'approchent du seuil au-delà duquel des pénalités sont appliquées. Un effort sur la qualité du réseau doit donc être fait. Il se traduira par le remplacement de sections en fonte grise par de la fonte ductile (moins cassante), et l'inspection plus systématique des branchements chez les particuliers. Le prix moyen du m3 d'eau augmente peu, le coût de l'eau pour une famille revient à 0,52€ par jour (facture de 120m3). Ce prix est situé dans la moyenne sur le département de l'Ain.
- **Rapport sur le prix et la qualité du service 2011 SIVU Assainissement**. Durant l'année 2011 il a été noté que tous les bilans de surveillance des rejets ont montré la conformité de la station. Le nombre d'habitants raccordés (7846 estimés) augmente peu. Le prix au m3 du traitement (facture de 120m3) a légèrement augmenté, et se situe à 0,684€/m3 (+4,4%). Cette augmentation est due à celle de la TVA (passée de 5,5% à 7%) et à la part du délégataire par application de la formule de révision des prix. Des travaux seront entrepris pour réhabiliter le collecteur.
- **Avis SYMALIM**. Le conseil municipal a rendu un avis positif sur la demande de renouvellement d'autorisation d'aménagement hydraulique et extraction de matériaux dans le Grand Parc. Il s'agit d'une nouvelle demande d'exploitation pour 6 ans, faisant suite à la précédente expirée en juin 2012. L'enquête publique porte sur la réalisation de travaux d'aménagement hydraulique (gestion des crues) et d'extraction de matériaux, de la renonciation de la création d'une piste reliant 2 sites d'exploitation des carrières, et du non renouvellement d'exploitation sur deux secteurs. Le volume total de matériaux prélevé sera inférieur à celui envisagé à cause du ralentissement de la demande (baisse de la construction immobilière principalement). À l'issue de ces 6 ans, une remise en état naturel sera effectuée. Unanimité.

Personnel

- Modification du tableau des emplois permanents - poste d'ATSEM. Pour simplifier la gestion du personnel et mettre en cohérence l'ensemble des postes d'ATSEM en ayant un même temps de travail hebdomadaire, le conseil municipal décide de supprimer un poste d'ATSEM à 30h50 et d'en créer un autre à 31h20. Unanimité.
- Compte épargne temps (CET). Ce CET permet aux agents d'épargner des jours de congés non pris sur une année et de les conserver sur un « compte » pour une utilisation future. Le conseil municipal décide que ces jours pourront être utilisés soit comme jours de congés soit au sein du régime de retraite additionnelle. Unanimité.

Sécurité : Modification de la convention PV électronique

Le conseil municipal s'est prononcé de nouveau favorablement sur le projet de convention de PV électronique, la première mouture ayant été modifiée à la demande de M. le Préfet.

Travaux : Avenant du MAPA giratoire, chemin de Thil, Chemin des Combes

Les travaux initiaux d'aménagement réalisés chemin de Thil - chemin des Combes ne prenaient pas en compte la liaison de voirie allant jusqu'à Beynost. Pour terminer ces quelques mètres de voirie de façon définitive, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer un avenant au marché initial nécessaire pour la remise en état de la chaussée (plus-value de 11659,50 €). Unanimité.

Finances

- Reversement de la subvention DDCS. Dans le cadre du Programme Annuel de Soutien aux Actions Educatives (PASAE ancien CEL), une subvention a été versée à la commune pour soutenir différentes actions locales. Certaines actions étant assurées par le Centre Marcel Cochet, le conseil municipal décide de reverser la somme correspondante (1700€) au Centre Marcel Cochet. Unanimité.
- Budget principal : décision modificative N°2. Le conseil municipal décide l'ouverture de crédits supplémentaires pour les financements qui nécessitent un réajustement car non-inscrits au budget primitif ou dont l'imputation budgétaire doit être modifiée. Il s'agit par exemple des événements imprévisibles (accidents, maladies, remplacement de personnel), de frais de maintenance, de rénovation / aménagement de locaux, de factures télécom, de démoustication... Unanimité.

Divers

- Élaboration des cartes et du plan de prévention du bruit dans l'environnement. Ce travail aurait dû être fait pour 2007, et plusieurs communes se voient sommées de le réaliser rapidement. Elles se sont regroupées autour de celle de Massieux pour établir un groupement de commande afin de mutualiser les frais fixes. Le conseil municipal rend un avis de principe positif pour que la commune intègre ce groupement de commande. Il est à noter que cette carte permettra d'appliquer des prescriptions de construction pertinentes selon le degré d'exposition au bruit, et donc d'améliorer de façon globale la qualité des logements produits.

En route pour MIX'AGE 2013 !
Dans le cadre de la préparation de la fête Mix'Age (rencontre intergénérationnelle mauricienne qui aura lieu cette année le mercredi 17 avril 2013 après-midi), nous sommes à la recherche d'associations, bénévoles prêts à proposer une animation ou à aider dans l'organisation. Merci de vous faire connaître avant fin décembre 2012 auprès du secrétariat du C.C.A.S en mairie (du lundi au jeudi).

Permanences de Mme Lydie Pons,
adjointe aux affaires sociales
Lundi 10 décembre de 14 h à 15 h 30

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?



La bibliothèque a complété ses achats des nouveaux romans de la rentrée (liste complète sur le site internet) : « *La vérité sur l'affaire Harry Quebert* » de Joël Dicker prix de l'Académie Française et prix Goncourt des lycéens, « *Le veau, le coureur de fond* » de MO Yan, prix Nobel de littérature, « *Les deux messieurs de Bruxelles* » d'Eric Emmanuel Schmitt, « *Cinq ciels* » de Ron Carlson, le roman américain des grands espaces. « *OZ* » 5^{ème} tome de la série Autre monde de Maxime Chattam.

Pour les ados « *Les cornes d'ivoire* » de Lorris Murail, « *Les héritiers d'Enkidiev* » tome 4 d'Anne Robillard et un suspense « *Les ombres grandissent au crépuscule* » d'Henning Mankell.

Pour les enfants : beaucoup de nouveaux albums dont les histoires du Téléthon « *Petit zèbre à pois* », « *L'enfant porcelaine* », « *Rikimini* », « *La fleur des vagues* ».



DE LA CONVIVIALITÉ AU SOU DES ÉCOLES

Le vendredi 16 novembre, les Mauriciens se sont réunis pour célébrer avec le Sou des Ecoles l'arrivée du beaujolais nouveau. Toutes les générations, enfants gesticulants dans tous les sens, parents rosés (par la chaleur qui régnait dans la salle des fêtes, sans doute) et grands parents en pleine forme, ont profité de cette soirée organisée chaque année pour le plaisir des habitués et des nouveaux arrivants. C'était l'occasion de se revoir ou de se rencontrer, de partager autour d'un verre et d'un repas, un moment agréable.

Cette année, pour la première fois le groupe Les Texsoys (on vous laisse deviner le sens caché du nom...) a réalisé pendant près d'une heure, la prouesse de faire danser petits et grands sur des morceaux variés dans le style pop-rock. Nirvana, U2, the Black Keys, the Red Hot Chili Peppers... un mélange d'artistes de toutes les générations pour faire plaisir à tout le monde. Les quatre membres du groupe, à leur initiative, ont participé à cette soirée beaujolaise, et ont été ravis de l'accueil que leur ont réservé les participants. « C'est à refaire » nous a dit Christophe à la fin de la prestation. Pour le plaisir de nos oreilles !

Comme toujours, l'organisation a été excellente et on remercie grandement les parents pour leur motivation et leur investissement. Pour finir, on vous rappelle que le beaujolais nouveau a un humour de folie : il prend tout au 11° !

Le dimanche 18 novembre, la salle des fêtes a vu son intérieur se transformer pour accueillir le vide-grenier du dimanche. Cette préparation, la veille était plus que nécessaire car dès 7h le dimanche matin, les exposants s'affairaient. De nombreux jouets et vêtements ont été vendus pour le plus grand plaisir de tous. Une buvette et une restauration rapide ont ajouté à l'animation de ce dimanche d'achat-vente autour de l'enfant.

De quoi satisfaire pleinement toute l'équipe du Sou qui a pu clôturer la journée avec le sentiment du travail accompli. La salle a alors pu être nettoyée rapidement grâce à l'aide de quelques parents exposants pour un retour à la normale après ce week-end plus que mouvementé.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAINT-MAURICE TENNIS

Devant un nombreux public, le président Cattelin s'est montré très satisfait de l'évolution des effectifs en augmentation sensible, tant pour les adultes que pour l'école de tennis. Il a remercié les nombreux bénévoles qui s'impliquent dans les travaux de maintenance du club (réfection de la cuisine, du bureau, des vestiaires et des grillages). Merci à la mairie pour son soutien, ainsi qu'aux sponsors : les finances sont saines. 2013 verra le dernier remboursement pour le terrain n°2 dont est prévue l'amélioration de l'éclairage.

Les équipes ont des résultats flatteurs : les jeunes pousses ont bien figuré aux championnats de l'Ain. Félicitations à Botte Guillaume, Raynal Alexandre, Jaudon Julie, Bastien Gostanian, Yann De Nicolas Matis, Guillot Xavier. Collaudin Mathieu et Océane, Julie Jaudon et Thomas Bonot sont qualifiés pour le tableau final. Bravo aux titrés : Thierry Tissot, champion de l'Ain des + de 50 ans et à Kenza Madaci, championne de l'Ain et du Lyonnais.

VENEZ NOMBREUX au téléthon, le vendredi 7 décembre à partir de 18 h, déguster les succulentes crêpes préparées par les dames du tennis, tout en applaudissant le groupe théâtre du centre Marcel Cochet. Bonne fin d'année à tous.



AU CT DOMBES, ON APPRÉCIE AUSSI LA BONNE CHÈRE



Le président Michel Bertholin a remercié les 75% de ses membres venus participer au traditionnel repas de fin de saison. Cette forte présence reflète la parfaite ambiance régnant au sein du club, ce qui invite à la convivialité. Merci à Gilou Bargel pour sa parfaite organisation et le choix de l'auberge de Thil (maitre restaurateur). Le vice président fondateur, le Docteur Rivoire,

immense Cyclotouriste, a séduit l'assistance par un poème à "Ma randonneuse".

Date à retenir : le samedi 26 janvier, venez nombreux à la « choucroute dansante » à la salle des Fêtes.

BOXE FRANÇAISE, VINCENT CACCIATORE QUALIFIÉ POUR LES FINALES DE SECTEURS

Les 19 et 20 Novembre, le club de savate de St Maurice a organisé le 3ème tour Rhône Alpes. Le CSSBF St Maurice a présenté 2 tireurs en finale Alex Broyes défaite à l'unanimité et Vincent Cacciatore en 3ème tour mais qui était considéré comme une finale : victoire de Vincent à l'unanimité donc qualifié pour les finales secteur (samedi 01/12/2012 à la Motte Servolex) dernière échéance avant les championnats de France.

Deux tireurs Mauriciens faisaient leur entrée en combat de gala. Victoire à l'unanimité de Kevin Raccurt et défaite par jet de l'éponge à la 2^{ème} reprise de Jean Christophe Moussa qui a surpris le public par sa pugnacité, un tireur plein d'énergie et plein d'espoir.



ENTRE TERRE ET CIEL, MARCHÉ AU DESSUS DES LACS DE BRUME... comme dans un conte japonais.



Nous sommes une dizaine de randonneurs, et nous allons au col du Grand Colombier (1500 M), point de départ de la balade. Nous découvrons la chaîne des Alpes découpée sur le ciel, lointaine, colorée de bleu et d'or, nappée de brouillard que le soleil veut traverser. Nous marchons sur la crête de la montagne, comme sur un dos rond. Le chemin est pierreux, et le vide nous entoure. Nous abordons des descentes abruptes et de longues montées. Nous nous

arrêtons pour un pique-nique à flanc de montagne.

Nous sommes protégés car Pascal et Marie-Odile qui viennent de faire un stage "survie", et ils sortent de leur sac tout un tas d'objets, dont deux flacons de liqueur à déguster sur un sucre !

Il fait doux, et nous admirons le serpent argenté du Rhône, la plaine et ses villages (Artemare) petits, comme vus d'avion. Des grands rayons de soleil éclairent les nappes de brume, lacs de neiges imaginaires, qui stagnent entre les montagnes. La nature nous enveloppe de son charme changeant et infini.

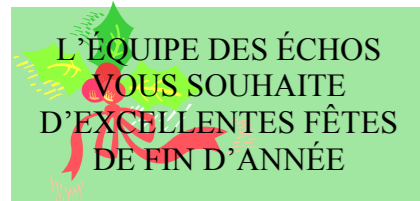
FIN D'ANNÉE ANIMÉE AU CLUB

Le dimanche 26 Novembre, le Club organisait sa vente annuelle à la salle des fêtes. Comme à l'accoutumée, elle recevait un accueil très favorable des habitants et des adhérents des clubs environnants. Chacun pouvait trouver le petit quelque-chose dont il avait rêvé.

Pour l'association, cette journée est un jour de rencontres durant laquelle le club peut s'ouvrir vers les habitants et se faire connaître. C'est aussi une animation vitale qui permet d'organiser des activités tout au long de l'année (goûters, repas, voyages, jeux de société, chorale, etc...). C'est la journée phare de l'association, les visiteurs y rencontrent nos adhérents et découvrent nos activités. C'est aussi un lieu privilégié de rencontre entre amis autour d'une table avec boissons et pâtisseries.

À noter en décembre :

La randonnée mensuelle le lundi 10, qui nous mènera à Saint-Trivier sur Moignans pour une balade de 12 km. Repas tiré du sac, RDV devant le club 7 rue des écoles à 9 heures — Le repas de fin d'année, à l'hôtel Lyon Est le mardi 11 Décembre — Le goûter de Noël au Club le mardi 18 Décembre — L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 21 Décembre.



THÉÂTRE CHRONIQUES DU QUOTIDIEN

Le Centre Marcel Cochet accueillait la Compagnie Cavale Théâtre dirigée par Delphine Baralotto. Quatre drômois exceptionnels de vitalité et d'énergie sur la scène du centre dans un délire de mots, une explosion de sentiments au service des textes ciselés par Jean Michel Ribes. Un couple de bourgeois décalés, une Juliette piétinant son Roméo du haut d'un escabeau, un trio infernal essayant de se renvoyer... une femme, se faire peur pour le plaisir ?



Drôle, ironique, satyrique, souvent très sarcastique, un spectacle aussi très visuel : quatre acteurs complets tant dans les mots que dans les airs dans une mise en scène dynamique avec une mise en valeurs des mouvements et des corps, enroulés dans une musique, dernier élément d'une harmonie des mots, des gestes et des sons.

MODERNISATION DU RÉSEAU DE COMMUNICATION DE LA SNCF

La SNCF ambitionne de devenir un grand opérateur de train européen ; c'est une ambition légitime et porteuse d'avenir. À ce titre, elle doit donc transformer son matériel roulant et ses infrastructures de communication train/sol pour les rendre compatibles avec les normes européennes en vigueur. La communication entre les mécaniciens (nom donné au conducteur d'un train) et les centres de régulation s'effectue actuellement à l'aide d'un système privé de radiocommunication. Celui-ci doit être remplacé par un système GSM (nos téléphones mobiles de première génération). La qualité, la fiabilité, la portée et les modes de données ajoutés permettront d'atteindre le haut niveau de qualité requis pour desservir l'Europe.

Nous avons reçu une demande d'implantation pour un de ces relais sur la commune. L'emplacement retenu est en limite de territoire, loin des habitations, en bordure sud de la voie ferrée et à côté du passage à niveau du chemin des Bottes. De plus, la puissance de ce relais est très faible et son diagramme de rayonnement est orienté selon l'axe de la ligne de chemin de fer. Le pylône fera environ 20m de hauteur. Il n'existe aucune raison objective de s'opposer à ce projet, qui fera par ailleurs l'objet d'une convention d'occupation du territoire et d'une redevance d'utilisation annuelle. En effet, son impact sur l'environnement est très faible (visuel, pollution électromagnétique) et il servira un réseau de transports en commun (intérêt général). Nous exigeons par ailleurs que ce pylône ne soit pas sous-loué à un autre opérateur dans le futur. Il est aussi de notre devoir d'informer les habitants de la commune des projets qui les concernent.

En revanche, nous avons refusé l'implantation d'un relais téléphonique 4G (d'un autre opérateur) au beau milieu d'habitations : la puissance était bien plus grande, les nuisances certainement aussi, et l'intérêt général beaucoup moins net... N'hésitez pas à poser toute question à ce sujet au service urbanisme, qui se tient à votre écoute et à votre disposition !



Pierre Commarmot, adjoint à l'urbanisme

La réglementation impose aux collectivités de recenser les branchements d'assainissement des habitations. Ce travail est déjà réalisé pour une grande partie de la commune. Il reste donc à enquêter sur les quartiers non renseignés. C'est le cas du quartier de la place d'ARMENIE. La mairie a décidé de confier une mission à LYONNAISE DES EAUX afin de mettre à jour les plans des réseaux et des branchements d'eaux usées de ce secteur. Des recherches par caméra dans les réseaux débuteront avant la fin de l'année. Il se peut que l'accès à certains branchements dans les habitations soit nécessaire. Nous vous remercions de faciliter l'accès aux agents de LYONNAISE DES EAUX.

Une réunion publique sera organisée le 11 décembre à 20h30 à la salle des fêtes pour les propriétaires et/ou locataires de : avenues du Maquis de l'Ain, Maréchal Foch, Pasteur et Branly, boulevards Chardonnet, de Ceinture et Maurice Cusin et rues Cury, Ampère, Hippolyte Doury, Denis Papin, Frères Lumière, Guynemer et Tellier.

RÉVISION DU PLU : UN TOURNANT IMPORTANT !

La première phase de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui vient de se terminer a consisté à brosser le paysage de notre commune : sa population, son patrimoine, son habitat, son environnement... et à définir les enjeux et les contraintes du développement futur de Saint Maurice. La deuxième phase, qui commence, consistera à modifier le P.L.U. sur la base de ce diagnostic : pour chaque zone, il s'agira de décliner les options d'aménagement qui modèleront par petites touches le Saint-Maurice de demain. Puis, le P.L.U. révisé sera soumis à enquête publique avant d'être voté par le Conseil Municipal.

Le diagnostic trace les contours de l'urbanisation future de la commune :

Pour respecter les objectifs du Plan Local de l'Habitat, notre commune devra accueillir 4442 à 4582 habitants à l'horizon 2025, soit une augmentation de 1 % par an environ (3875 habitants en 2008). Pour cela, le P.L.U. doit permettre de construire de 312 à 368 logements

supplémentaires, soit environ 20 logements par an. Certaines zones sont « intouchables » : zones agricoles de la plaine et du plateau, espaces boisés de la Côtère et des Îles, zones à risques naturels (inondation, glissement de terrain...). D'autres zones sont réservées à l'activité économique ou aux équipements collectifs (Forum des Sports...). Il reste environ 10 hectares de réserves foncières dans la partie « urbanisable » de Saint Maurice. Cela conduit à une densité moyenne de 35 logements à l'hectare pour les zones restant à urbaniser, à moduler suivant les zones.

Le groupe de travail va maintenant devoir définir les options d'urbanisation (type d'habitat, densité, etc...) pour les différentes zones de la commune tout en respectant les axes dégagés par le Grenelle de l'Environnement : rapprocher les habitants des transports collectifs, limiter les temps de déplacement et favoriser les « modes doux » de déplacement (piéton, vélo), favoriser un habitat économe en énergie fossile, limiter l'impact de l'urbanisation sur les zones agricoles...

N'hésitez pas à consulter les documents (*) en mairie, ou bien sur le site internet et, surtout, à donner votre avis, à faire part de vos remarques et de vos suggestions sur le registre mis à votre disposition en mairie.

(*) Le diagnostic a été réalisé par INTERSTICE, consultant spécialisé en urbanisme et en qualité environnementale, qui accompagne notre commune dans sa démarche. Il est constitué de cinq documents (consultables en mairie ou téléchargeables sur le site internet de la commune) : Population et logement — Paysages et patrimoine — Fonctionnement urbain et réseaux — Environnement et risques — Synthèse du diagnostic, qui reprend les principaux thèmes et dégage leurs impacts sur le développement de la commune.

CAFÉ THÉÂTRE 4^{ème} saison 1^{er} succès

Salle comble au Centre Marcel Cochet pour la 1^{ère} des quatre séances de café théâtre programmées par La commission culture municipale Zappe ta télé saison quatre concoctée par Marie Girot a joué sa première à guichets fermés on a même du refuser du monde.



Sur scène les Kiffe et Rires une bande de 11 joyeux drilles fanas d'humour et de théâtre. Scénaristes, auteurs compositeurs metteurs en scène ils savourent chaque seconde et cela se voit et se partage avec un public séduit par la qualité et la variété des performances.

Pari réussi pour ces élèves de Thierry Marconnet au Complexe du Rire à Lyon. Mimes stupéfiants, chanteurs en live ou en playback, danseurs désarticulés, jeunes mariés mal aiguillés, triangle amoureux, auto école tueuse, chevaliers belliqueux, jeunes beurettes percutantes, effet miroir copié collé, duo mère fille mieux que Dolto, guitariste désaccordé. Pari réussi pour la bande : permettre à chacun de garder sa particularité tout en préservant une unité de spectacle garant d'une dynamique de 2 h de spectacle.

Pour cette première de la saison le Centre Marcel Cochet offrait une dégustation de chocolats en conclusion de l'exposition à la Bibliothèque. Là aussi l'équipe des bénévoles a joué collectif réunissant beaucoup de talents dans une assiette d'amuse bouche savoureuse.



SAINT-MAURICE DANS WIKIPEDIA !

Vous connaissez WIKIPEDIA, l'encyclopédie libre écrite par des bénévoles ? L'un de ces bénévoles a rédigé la page de notre commune (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Maurice-de-Beynost>) qui a été reconnue "Bon article" par l'encyclopédie. À ce titre, cette page a servi de UNE au site Wikipedia pendant toute la journée du dimanche 25 novembre et a été vue par tous les internautes francophones du monde entier qui se sont connectés sur Wikipedia. Un grand merci à Agamitsudo (c'est le pseudonyme du rédacteur de cette page) pour l'excellent travail qu'il a effectué pour présenter notre commune !

UN BÉBÉ BUS À SAINT-MAURICE

2 ans après son lancement dans l'est de l'Ain le Conseil Général a étendu le réseau « Graines de lecteurs » à tout le département. Sur le même principe que le Bibliobus La Direction de la Lecture Publique a mis en place un Bébé-bus qui passe deux fois par an dans les structures petite enfance. Pour en bénéficier les communes doivent signer un partenariat, la structure d'accueil a un référent qui a suivi une formation sur le thème de la lecture et les tout-petits.



Lors de la visite « Graine de lecteurs » propose des lectures et animations dans le bus par petits groupes et un service de prêts de livres. Mi novembre a eu lieu le premier voyage en Bébé bus pour les enfants de l'EAJE (crèche et halte garderie). Au volant, Béatrice Julien bibliothécaire du service Graines de Lecteurs et Nathalie professionnelle référente de l'EAJE. Par groupe de six, les mini-mauriciens ont découvert tous les secrets des belles histoires, des comptines, des chansons cachées dans le sac à malices de Béatrice. Cette opération ouvre aussi les portes à des collaborations plus approfondies entre les professionnelles de la petite enfance et les équipes des bibliothèques grâce à des formations communes, des conférences et des outils d'animation.

11 NOVEMBRE : LA JEUNESSE REND HOMMAGE AUX VICTIMES DE TOUTES LES GUERRES

Beaucoup de monde en particulier de jeunesse autour du Monument aux Morts pour une cérémonie organisée par Pierre Prévost responsable des Anciens Combattants et présidée par Jacques Berthou sénateur maire de Miribel aux côtés de Pierre Goubet maire et Conseiller Général et de Sylvie Viricel première adjointe à Miribel. Alors que les sapeurs pompiers et les cadets de l'école des Jeunes Sapeurs Pompiers prenaient place, Bernard Burlat directeur de l'Académie de Musique de la CCMP dirigeait l'ensemble des jeunes élèves de l'Académie qui ouvraient le ban. Le message de Kader Arif ministre délégué aux Anciens Combattants célébrait la Commémoration de la Victoire et de la Paix signée le 11 Novembre 1918, et bien au-delà il rendait hommage à tous les Morts pour la France. C'est la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de tous ceux qui sont tombés pour la France depuis la grande guerre jusqu'à ceux qui ont laissé leur vie en Afghanistan.

« Les parlementaires, qui ont voté le 24 Octobre 1922 une loi fixant au 11 novembre la Commémoration de la victoire et de la paix, étaient des précurseurs en souhaitant que soit célébrée dans le futur une journée de la victoire de la paix. »



Comme chaque année, le Père Noël visitera les enfants de Saint-Maurice. Guettez son carillon le dimanche 16 décembre à partir de 8 h. Soyez sages !!

En raison d'un nombre insuffisant d'exposants, le marché de Noël, prévu le 9 décembre, à la salle des Fêtes, est annulé cette année.

Le 8 décembre les commerçants vous invitent à goûter leurs spécialités devant les commerces de la route de Genève à partir de 19h00. La commune offrira son traditionnel vin chaud. Venez nombreux !!

LA PRÉVENTION, CLÉ DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Jeudi 8 novembre 2012, la municipalité a organisé une marche symbolique dans les rues mauriciennes, afin de sensibiliser et soutenir la lutte contre le cancer. Une conférence s'est ensuite tenue à la salle des fêtes autour du thème « prendre soin de sa santé : prévenir et dépister le cancer », avec pour objectif de rappeler l'importance de la prévention par le dépistage et d'évoquer le cancer en général.

À l'origine de ce projet, le CCAS, qui, après avoir organisé il y a quelques années une conférence sur Alzheimer, souhaite aujourd'hui davantage impliquer et sensibiliser la population. La conférence, animée par le Docteur Anne Bataillard de l'Office départemental de lutte contre le cancer (ODLC), association soutenue par l'Etat, le Département et la Caisse d'assurance maladie, a démontré l'importance de la communication et de l'explication pour mobiliser la population en insistant sur l'intérêt de la prévention et du dépistage précoce de certains cancers.



LE TÉLÉTHON : C'EST DU 3 AU 8 DECEMBRE À SAINT-MAURICE !

La commune se mobilise pour le Téléthon à l'initiative de la Commission Sports Culture et Associations. Dans les écoles, à la salle des fêtes, au forum des sports, au Centre Marcel Cochet, toutes les générations mauriciennes vous donnent rendez-vous : solidarité, plaisir, convivialité, générosité au fil des années les mauriciens ont prouvé leur dynamisme. Rejoignez nous pour qu'en 2012 le succès ne se démente pas et qu'enfin on puisse « OSER VAINCRE »

Lundi 3, Mardi 4 et Jeudi 6 décembre : « Fragiles porcelaines » Contes sur le handicap et l'acceptation de la différence par la bibliothèque à l'école élémentaire J. Prévert
Mardi 4 décembre à 20h : Théâtre ados au Centre Marcel Cochet « La vie des gens »
Vendredi 7 décembre :

Matin : Lâcher de ballons à l'école maternelle
Soir : À la sortie des écoles :
- Ikébana : vente de sucettes
- Service périscolaire et Sou des écoles : vente de lumignons
Tennis : soirée crêpes et théâtre adultes du Centre Marcel Cochet

Samedi 8 décembre :
Matin : marché du téléthon, place Charles de Gaulle
UNCAFN : vente de brioches et saucissons
Saint-Maurice Volleyball : vente de roses
Twirling Bâton : vente de quiches
Cyclo-tourisme de la Dombes : pyramide de l'espoir
Après-midi : démonstrations OBSM au boulodrome
Soir : Salle des fêtes CLARA repas avec animations (Twirling, step, boxe Française) accompagnement musical de la Mauricienne.



CROSS DES PAPILLOTES

SAM 15 DECEMBRE 2012

à partir de 13 H15
Parc de la Sathonette
St-Maurice-de-Beynost (Ain)

Catégorie / Année Naissance Saison 2012	durée au défilé	Départ	Courses
Eveil Athlétique F : 2005-2004-2005 FFA+ NON LICENCIÉS**	1000 m allure contrôlée	13 H 15	1
Eveil Athlétique M : 2005-2004-2005 FFA+ NON LICENCIÉS**	1000 m allure contrôlée	13 H 28	2
Poussins F : 2001-2002	1450 m	13 H 35	3
Poussins M : 2001-2002	1450 m	13 H 50	4
NON LICENCIÉS FFA 2000-2001-2002** PAS DE CLASSEMENT	1450 m	14 H 05	5
Benjamines F : 1999-2000	2570 m	14 H 20	6
Benjamines M : 1999-2000 et Minimes F : 1997-1998	2570 m	14 H 40	7
Minimes M : 1997-1998 et Cadettes F : 1996-1996	2990 m	14h58	8
NON LICENCIÉS FFA 99 et avant ** + M Nordique PAS DE CLASSEMENT	MM 1450 m autres 2570 m	15 H 15	9
CA M & VE M : 96 et avant *	5180 m	15 H 35	10
JU F & VE F : 94 et avant *	5380 m	16 H 05	11

BUVETTE / **CASSÉ - CROÛTE**

LICENCIÉS : inscriptions à l'avance en ligne obligatoire sur <http://miribel.ain.athle.com>

NON LICENCIÉS : INSC. SUR PLACE dernier délai 1 heure avant l'épreuve

les non licenciés courent sous leur entière responsabilité

courses 5 et 9 :
courses 10 et 11 :
les non licenciés courent sous leur entière responsabilité et avec certificat médical obligatoire valant portant la mention "non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition"